

Y. C.  
11-avril 21.



Le Conseil Académique du Canton de Vaud,  
Au Conseil d'Etat.

LAUSANNE, le 5<sup>e</sup> Avril 1821.  
Très Honorés Messieurs  
Le Landammann et Conseillers d'Etat!

Nous avons l'honneur de vous transmettre notre rapport  
Annuel sur les Etablissements d'Instruction publique —  
dans ce Canton, rapport dans la rédaction duquel, nous  
nous sommes conformés à l'ordre que le Département  
de l'Intérieur nous a indiqué dans sa lettre du 25 —  
Avril 1820. Il est du reste à observer que ce —  
rapport est le résultat de ceux que les Pasteurs et  
les Municipalités nous ont envoyés après les examens du  
printemps de 1820. Nous y avons ajouté ce qui nous  
a été communiqué d'essentiel dès cette époque là —  
jusqu'à présent.

1. Ecoles.

Dédoublement.

Il a été établi une  
école de filles à sudrefin, ainsi qu'à  
Valeyres sous Grand; ce dernier —  
établissement procuré par Mr. Boissier  
de Genève, doit être considéré comme  
un établissement particulier.

— Un

8

Examineurs ont trouvé que ces écouliers avaient généralement fait des progrès. —

## IV. Collège Académique.

Régens. L'Académie ayant procédé le 30 Mai 1820. au grabeau de Messieurs les Régens, a trouvé que généralement ils méritaient des éloges; Elle a adressé à Messieurs Vachoud et Vétillard les directions et les Conseils qui pouvaient leur être nécessaires.

La Classe de 5<sup>me</sup> se trouvait vacante à l'époque de notre dernier rapport. — Mr. le Ministre Weibel a été élu Régens de cette Classe. —

Gymnastique. Le Maître chargé de diriger les exercices Militaires et Gymnastiques, y met de l'intérêt et du zèle, mais il n'est pas encore parvenu à établir parmi les écouliers une discipline exacte. Des punitions légères font peu d'impression sur eux; les arrêts ne peuvent pas être employés aussi fréquemment que le besoin l'exigerait, soit parcequ'on ne peut renfermer les écouliers dans la chambre destinée à cet usage, que dans les moments où ils n'ont pas des leçons, soit parcequ'on ne peut y en mettre qu'un ou deux en même tems; encore, quand il y en a deux ils s'y divertissent plus qu'ils ne se trouvent punis, d'autant plus que

— des

9

Dès cette chambre, ils conversent tout à leur aise avec leurs camarades, qui vont pour cet effet sur la Madelaine, ou au chemin de la Piponne. Il faudrait que l'on pût employer d'autres Moyens représsif; Mr. le Recteur chargé d'un trop grand nombre d'autres soins, n'a pu exercer à cet égard une surveillance suivie; Il nous a paru cependant que s'il étoit à la disposition des Moyens qui eût été efficaces pour maintenir l'ordre dans cette partie, le rôle qu'il est dans son caractère d'apporter dans tout ce qui tient à l'ordre, se déploierait à cet égard comme il se déploie pour d'autres objets.

Quant à la Gymnastique en particulier, il n'y a guères qu'une dizaine d'écôliers qui suivent ces exercices; d'un côté la flemme en a détruit beaucoup pendant cet hiver; de l'autre ces exercices n'étant pas obligatoires, les écôliers que le maître punit pour des fautes relatives aux exercices Militaires croyant lui témoigner leur mécontentement d'une manière sensible, en s'absentant des exercices gymnastiques.

Nous croyons cependant que cette Institution mérite d'être conservée, mais qu'il serait nécessaire d'en perfectionner l'organisation.

Ecôliers. Sous le rapport de l'Instruction, il y a un assez grand nombre d'écôliers, qui montrent de l'application, et méritent des éloges; quelques uns envoyés au Collège par leurs parents qui désireraient leur voir étudier avec succès les Belles Lettres, et les Sciences, n'ont pas toutes les dispositions nécessaires pour cela, et les parents espérant que ces dispositions viendront, tardent pour être trop de prendre un autre parti pour leurs enfans;

d'autres

D'autres font envoyés au Collège par des Pères qui n'ont pas le temps ou la facilité de secourir par des Moyens particuliers l'effet des Moyens publics d'Instruction; Il doit donc nécessairement y avoir des Liériers faibles, sans que l'on puisse en inférer, ni que les Maîtres négligent leurs devoirs, ni que les Liériers considérés en général ne fassent pas des progrès.

Il y a depuis le Mois de Janvier dernier 40 Liériers en 1<sup>re</sup>; 25 en 2<sup>de</sup>; 23 en 3<sup>e</sup>; 41 en 4<sup>me</sup>; et 20 en 5<sup>me</sup>.

## V. Académie.

Minéralogie. L'Académie ne nous a point <sup>donné</sup> de rapport sur le Cabinet de Minéralogie. Elle fera sans doute mention de cet objet dans le Journal de cette année dans le rapport qu'elle sera appelée à faire sur le Musée, conformément à l'arrêté du 16 Bre 1820.

Instrumens. L'Académie ayant fait faire en 1820, la visite du Cabinet de Physique, a trouvé que les Machines y étaient toutes, qu'elles étaient propres et en bon ordre, et que celles dont l'achat avait été accordé, — étaient entrées dans le Cabinet.

Les Instrumens d'Astronomie acquis — actuellement, sont une pendule, un Baromètre, un Thermomètre, un Hygromètre, un Cercle Equatorial, un Cercle Vertical à axe fixe; Ils sont déposés chez le Professeur

— de

de Mathématiques et d'Astronomie, en attendant qu'il y soit pourvu autrement par la construction d'un Observatoire. —

Cours de Zoologie. Monsieur Chauvannes — Professeur Honoraire a commencé avec l'Hyver, et continue un Cours de Zoologie — suivi comme précédemment par environ — 30 Etudiants; la flarté avec laquelle ce Professeur donne ses leçons, les Moyens de démonstration dont il est abondamment pourvu, ne permettent pas de douter que ce cours ne soit très instructif pour les Etudiants qui le suivent; aussi chaque année les Etudiants profitent avec empressement de ce moyen d'Instruction que le Gouvernement veut bien leur accorder. —

Professeurs. Nous ne pouvons pas placer ici le résumé du Grabeau des Professeurs, ainsi que l'aurait désiré le Département de l'Intérieur; les résultats du Grabeau sont inscrits dans un Régistre particulier qui n'est pas à notre disposition (Règlement pour l'Académie § 224). Du reste la Copie du Procès-Verbal de la séance — qui a eu lieu pour le Grabeau, doit vous avoir été adressée dans le tems.

Mais il est à notre connaissance que les leçons ont été données régulièrement. L'Académie a fait deux pertes fâcheuses, en la personne de M. Eschour Carrard et de M. de la Roche. Ni l'une ni l'autre ne sont encore réparées; mais les leçons — dont le premier Professeur était chargé, sont données par M. Secretan Professeur

de droit civil; et les leçons d'Exégèse, —  
 d'Antiquités Judaïques et d'Hebreu le sont  
 par Messieurs les Professeurs Conod et Leresche.  
 La mauvaise santé de M<sup>r</sup> le Professeur Struve  
 l'a aussi obligé de remettre ses leçons à un  
 suppléant; M<sup>r</sup> Mercanton chargé de ce soin  
 s'en acquitte avec beaucoup de zèle. —

Etudiants. Le rapport de l'Académie sur  
 les Etudiants a été satisfaisant; plusieurs  
 sont distingués par leurs talens et leur  
 application; l'émulation continue à se  
 développer; quelques sujets cependant  
 méritent moins d'éloges. L'Auditoire de  
 Théologie se compose de 56 Etudiants; —  
 celui de droit de 8 outre un certain  
 nombre d'externes; celui de Philosophie de  
 54, et celui de Belles-Lettres de 57. —

Bibliothèque. Le rapport de  
 l'Académie annonce que la Bibliothèque  
 a été trouvée dans un ordre convenable —  
 lors de la révision qui en a été faite en  
 1820 dernier; Sept volumes seulement,  
 faisant partie de 5 ouvrages, ne se sont  
 pas trouvés alors; trois de ces volumes ont  
 été retrouvés ensuite. —

Le fonds Capital qui au 1<sup>er</sup> Juillet 1819  
 était de £ 51552. — 1 — 7 1/2 rappes, y compris  
 les Intérêts arriérés, s'est trouvé au  
 30 Juin 1820, de £ 51431. — 9. — 7 1/2, —  
 y compris aussi les Intérêts arriérés; Il a  
 donc éprouvé une diminution de £ 121. — 2<sup>os</sup>.  
 la quelle provient des avances que la  
 Caisse de la Bibliothèque a faites —

— pour

pour achat d'Instruments d'Astronomie. La somme employée en achat de Livres dès le 1<sup>er</sup> Juillet 1819, au 30 Juin 1820, a été de £ 1632. 2. 6<sup>3</sup>. Le nombre des Volumes existant dans la Bibliothèque, le 1<sup>er</sup> Juillet 1819, était de 16188 Volumes; dès lors jusques au 30 Juin 1820, il a été acheté 444 ouvrages formant avec la continuation de 3 autres, 266. Volumes, qui joints à 48 volumes de Journaux Scientifiques et Littéraires, et à 15 volumes reçus en don font un total de 329 volumes, dont la Bibliothèque s'est accrue, ce qui porte le nombre des volumes à 16517. -

Caisse des Arrérages. Le fonds-

Capital de la Caisse des Arrérages, était le 1<sup>er</sup> Juillet 1819, de £ 14398. 6. 5<sup>r</sup>. y compris les Intérêts Arriérés; le 30<sup>e</sup> Juin 1820, il s'est trouvé de £ 14910. 7. 9<sup>r</sup>. y compris aussi les Intérêts Arriérés. - L'Augmentation pendant cette Année a été de £ 512. 1. 4<sup>r</sup>. -

La somme employée pour les prix ordinaires dès le 1<sup>er</sup> Juillet 1819, au 30<sup>e</sup> Juin 1820, a été de £ 214. - et de £ 184. - pour les prix extraordinaires, en tout 398 £. -

Les prix ordinaires accordés ensuite des examens, en Juin et Juillet 1820, ont été de 122 £ pour les Etudiants de Théologie, outre deux Bibles Hébraïques; - de 68 £ pour les Etudiants en droit; - de 80 £ pour les Etudiants de Philosophie; et de 26 £ pour les Etudiants de Belles-Lettres, en tout 296 £. -

= Les